

premier dans son *Discours sur l'Elégie* ; le second , dans le deuxième chant de ses *Tropes*, où il s'exprime ainsi :

Qui n'a pas retenu les vers pleins de tendresse,
 Prière qu'au Dieu Pan Deshoulière adresse ,
 Peignant des orphelins avec tant d'intérêt ,
 Dans ses chères brebis qu'elle quitte à regret (1).

* * Bayle, page 18 de ses Nouvelles lettres sur l'*Histoire du Calvinisme* du P. Maimbourg , cite , sans en nommer l'auteur , cinq vers extraits du Rondeau *Sur le bel Esprit* , composé par M^{me} Deshoulières en 1677. A la fin de cette même lettre , conduit par son sujet à parler de Loyse Labé , il dit que Démosthène aurait bien voulu que Laïs eût ressemblé à la courtisane lyonnaise ; « car , ajoute-t-il , il n'aurait pas « fait le voyage inutilement (à Corinthe) , ni éprouvé

» Qu'à tels festins, un auteur, comme un sot ,
 « A prix d'argent doit payer son écot » (2).

Ou je me tromperais fort , ou ces vers se trouvaient dans la première version du Rondeau précité, où ils ont été remplacés par ceux-ci :

A prix d'argent, l'auteur, comme le sot,
 Boit sa chopine et mange son gigot.

Ces deux vers me semblent trop plats pour être de Deshoulières. On sait qu'elle avait composé des pièces un peu libres qui sont restées inédites. La Chanson sur l'abbé Testu ne fut publiée qu'après sa mort , et parut pour la pre-

(1) Les *Vers allégoriques* de Deshoulières à ses enfants ont été traduits en vers latins par M. Ilt, ancien professeur de rhétorique au Collège de Lyon, et par un de ses plus habiles élèves, Jules Servan de Sugny. Ces deux traductions sont dans l'*Almanach des Muses latines*, Grenoble, 1817, in-12.

(2) *Œuv. div.*, tome 2, p. 291 ; *Dict. crit.*, art. Laïs. Voyez aussi le *Démosteniana*, p. 17.